

COMPRENDRE & APPLIQUER LA CCAM

Comment coter deux bite wings, qui valent mieux que deux actes radios ? Comment coter plusieurs cavités de restauration sur une dent au-delà d'une simple 3 faces ? Puis-je facturer le temps passé à une hémostase suite à une avulsion dentaire faite quelques heures auparavant ? La prothèse mobile sur deux implants est-elle remboursable ? Pourquoi, si je vois un patient en urgence après 20 h, je peux coter la rétro-alvéolaire 33,13 € ? En quoi le fait de jumeler ou pas une couronne à un bridge de base du RAC 0 a toute son importance ?

Cette formation, fondée sur de nombreux exercices, a pour but, le matin de mieux comprendre tous les outils qui composent la CCAM et une plus grande connaissance des actes non remboursables, et l'après-midi, grâce au support de fiches pratiques et d'autres exercices, de mieux maîtriser les différents paniers en prothèse fixe.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de la formation le praticien sera capable de :

- Comprendre les différents éléments qui composent un acte CCAM pour mieux facturer ses actes.
- Connaître la nouvelle convention dentaire et ses différents paniers y compris CMU et ACS.
- Adopter les outils qui nous permettent de retrouver rapidement un acte CCAM pour un meilleur usage au quotidien.

PUBLIC ET PRE REQUIS

Chirurgiens- dentistes et assistantes-dentaires
Pré requis : Absence de pré requis

HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez développer vos compétences professionnelles, contactez Mme Samia NAÏT-BELAÏD par mail : contact@conferences-dentaires.com afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

DUREE

1 Jour soit 7 heures
9h00 – 18h00 (pauses incluses)

FORMATEURS

Alain DARY
Docteur en Chirurgie Dentaire
Conseiller Union Dentaire ayant participé aux négociations conventionnelles

EFFECTIF

Nombre de stagiaires minimum : 8
Nombre de stagiaires maximum : 30

INDICATEURS DE RESULTATS

Taux de satisfaction des stagiaires (en 2020) : 100 %

MODALITES D'EVALUATION

Avant la formation :

Evaluation des connaissances et auto-positionnement grâce à un module d'évaluation en ligne
Recueil des attentes par le formateur

Pendant la formation :

Validation des acquis en temps réel par le questionnaire et la contribution des stagiaires

Après la formation :

Evaluation des connaissances et auto-positionnement grâce à un module d'évaluation en ligne
Evaluation de la satisfaction par mail à l'issue de la formation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Nombreux Exercices
- méthode interrogative et affirmative
- Remise de support pédagogique par mail à l'issue de la formation.

Prise en charge

FIFPL

LA CCAM ET LA NOUVELLE CONVENTION COMPRENDRE ET APPLIQUER



PROGRAMME

MATIN : 09 h 00 – 12 h 30

- Mieux coter ses actes en CCAM (1 h 30)
- Exercices sur différents exemples de cotation, chercher la réponse dans le libellé ou la note de facturation d'un acte CCAM (1h00)
- Les principaux actes NPC facturables sur devis (1h00)

APRES MIDI : 14h00 – 18h00

- Les nouveaux actes de soins et de prévention (0h30)
- Les différents paniers de prothèses et leurs nouveaux actes prothétiques (0h30)
- Le devis conventionnel (0h30)
- Le panier CMU - ACS et les alternatives thérapeutiques (0h30)
- Exemples et exercices (1h30)

Le questionnaire de pré test vous offrira la possibilité d'exposer vos soucis de cotations qui seront étudiés et auxquels il sera répondu pendant la journée de formation.

DATES

CLASSES VIRTUELLES :

- Jeudi 02 décembre 2021- 5-005

MODALITES DE VALIDATION

Attestation de fin de formation

DELAI D'ACCES

Confirmation de votre inscription par mail 72 heures après la réception de votre règlement et de votre bulletin d'inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Auditeur Libre (hors DPC) :

- Tarif Adhérent des Conférences : 300 €

- Tarif Non Adhérent des Conférences : 340 €

Nom : Prénom :

Mail : N° de tél. :

N° RPPS ou Adeli :

Formation CCAM (5-.....) Le : À :

Date : Ville :

Je joins à ce coupon mon chèque de règlement et j'adresse le tout à : Les Conférences Dentaires – 14, rue Etex – 75018 PARIS

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous joindre au 01 42 28 99 10 ou à contact@conferences-dentaires.com

La prise en charge par le FIF-PL est de 250 € par journée de formation présentielle ou virtuelle. Elle vous est versée par le FIF-PL une fois que vous avez déposé sur votre espace personnel les documents que nous vous adressons par mail après la journée.

LES CONFÉRENCES DENTAIRES

01 42 28 99 10 - contact@conferences-dentaires.com

Numéro ODPC : 1196

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754109875 auprès du Préfet de la Région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2021

Programme de formation (DPC et FIF) :

Les étapes du programme se déroulent **toutes par mail**.
Elles sont obligatoires.

1- Le questionnaire de pré test :

Vous recevez un mail de convocation un mois avant la date de la journée de formation présentielle. Ce mail contient un lien pour vous permettre de remplir en ligne le questionnaire de pré test que vous devez nous retourner, **avant la date limite précisée dans le mail**, en cliquant sur le bouton « envoyer » en fin de questionnaire. Nous vous invitons à imprimer ce questionnaire et à l'apporter le jour de la formation afin d'y inscrire les notes utiles à l'évolution de votre pratique.

2- Journée présentielle :

- Les méthodes mobilisées durant cette journée sont les suivantes : diaporamas, méthode interrogative et affirmative, Nombreux Exercices.

3- Le questionnaire d'évaluation :

Adressé le jour de la formation ou le lendemain, ce questionnaire permet l'évaluation de la qualité de la formation. Il est obligatoire pour les participants au titre du DPC. Vous accédez au **support pédagogique** à l'issue du questionnaire.

4- Le questionnaire de post test :

Vous recevez **dans les semaines qui suivent la journée de formation présentielle** le questionnaire de post test. Si le questionnaire de pré test et de post test sont identiques, vous accédez aux réponses à l'issue du questionnaire. La comparaison des deux questionnaires vous permet de mettre en évidence votre progression. Le questionnaire de post test doit nous être **retourné avant la date limite précisée dans le mail**. La réception de l'ensemble des questionnaires nous permet de clôturer le dossier et de l'envoyer à l'ANDPC afin d'obtenir le règlement de l'aide à la formation qui vous est versée sur votre compte s'il s'agit de votre première formation pour l'année en cours. Tout retard dans le retour de ce questionnaire pénalise l'ensemble des participants.

Par ailleurs, un envoi après la date limite entraîne le rejet de votre dossier pour une prise en charge.

5- L'analyse des actions :

- 6- Cette étape vous est personnelle. Un document vous permettant l'analyse de vos actions vous est remis en séance ou par mail quelques jours avant la formation pour les classes virtuelles. Ce document est à nous retourner deux mois après la formation.

Conditions d'annulation :

Toute **absence** et **annulation** à moins de 30 jours avant la journée présentielle entraînera le dépôt du chèque sans remboursement.

Seul l'envoi de la convocation 3 semaines avant la date de la formation, confirme le maintien de la journée. L'annulation de la session par Les Conférences Dentaires ne donnera droit à aucun dédommagement.

Prise en charge DPC 2021 :

En 2021, l'ANDPC verse une prise en charge pour 2 formations présentielles de 7 heures.

Vous bénéficiez alors d'une aide à la formation de 315 € qui vous est versée à l'issue du programme (dans les semaines qui suivent la date limite de retour du questionnaire de post test) par virement sur votre compte bancaire.

Les frais pédagogiques sont pris en charge par l'ANDPC (**392 €** pour une formation d'une journée). A l'issue du programme votre chèque de caution de 392 € sera détruit par Les Conférences Dentaires (sauf instruction contraire de votre part) après le virement de la somme sur notre compte, sous réserve que vos droits à formation s'élèvent bien à 392 €.

Prise en charge FIF-PL 2021 :

La prise en charge par le FIF-PL est de 250 € par journée de formation présentielle et limité à 750 € par an et par professionnel. Elle vous est versée par le FIF-PL une fois que vous avez déposé sur votre espace personnel les documents que nous vous adressons par mail après la journée de formation.

IMPORTANT

Le nombre d'inscrits étant **limité à 30**, les bulletins d'inscription seront traités dans l'ordre d'arrivée. Afin de valider votre inscription, veuillez joindre un chèque de règlement, à l'ordre des CONFÉRENCES DENTAIRES.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la veille de la formation.